Cérémonie du 8 mai

La cérémonie traditionnelle illustrant l'anniversaire de la signature de l'armistice mettant fin aux combats de la 2ème guerre mondiale s'est déroulée à Villecomtal en deux phases : la première au monument aux morts communal où Mr le Maire a lu le message du Ministre de la Défense et déposé une gerbe, et la seconde devant la stèle dédiée à Louis MARTIN.
A cette occasion, neuf élèves encadrés par Philippe NIFLE, professeur des écoles, ont lu successivement et avec application les strophes du poème composant la chanson « nuit et brouillard » de Jean FERRAT.
Ce moment de recueillement a illustré avec émotion ce travail de mémoire qui doit se transmettre de génération en génération afin que soient honorés la bravoure et le courage de nos proches parents qui, pendant près de 6 ans, ont tenu à résister face à l'occupant afin de rendre à la France la liberté perdue.

Nota : dans le Bulletin d'Informations Municipales de décembre 2014, a été omis bien involontairement le nom du « poilu » auprès duquel se tenaient rassemblés sur la photo les 11 enfants des classes primaires de l'école de Villecomtal. Il s'agissait de Nicolas CAZAUX, auquel la rédaction tient à adresser ses plus sincères excuses.

Service enfance jeunesse

Pendant les 2 semaines des vacances de Pâques, le centre intercommunal d'action sociale Astarac Arros en Gascogne (CIAS) a organisé au sein de l'école de Villecomtal l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH).
Ainsi, environ 25 enfants quotidiennement ont pu participer à tout un ensemble d'activités de 7h30 à 19h encadrés par un personnel compétent et particulièrement inventif pour susciter l'adhésion.
Autour de la directrice Kathy ROUSSEL et Jérémy PAU, son adjoint, les différents animateurs ont dirigé les divers ateliers (sorties en parc d'attraction, vélo, piscine, couture, cuisine, football, rugby, promenades pédagogiques, création de marques page distribués dans les commerces locaux…) adaptés aux classes d'âge des enfants présents (3 – 5 ans, 6 – 7 ans, 8 ans et plus).

Le financement de ces activités sportives et ludiques ainsi que celui des repas pris sur place ont été assurés par les parents, la CAF et la Communauté de Communes.

Devant l'enthousiasme des enfants et la compétence des membres de l'encadrement, il est demandé aux parents de ne pas hésiter, au cours des vacances estivales 2015, à inscrire leurs enfants à l'ALSH dont les références téléphoniques et internet sont indiquées ci- après :

05.62.66.92.64 / 06.18.53.16.30
Courriel : enfancejeunesse@cdcaag.fr
Adresse :
Maison de la Communauté de Communes – CIAS –
19 avenue de Gascogne – 32730 Villecomtal S/ Arros

Maquette : Ph. DEHECQ - Infographie : C. MAILHOS
Ont collaboré : A. DANOS, C. BONNASSIES, C. CASTANER-GIL, M. MOURA, J. BOUREAU, C. BURGUES
L' illustration réalisée à la plume en page 1 a été réalisée par M. Yves DUCOURTIOUX
Elle est disponible sous forme de carte postale à la Maison de la Presse.
Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

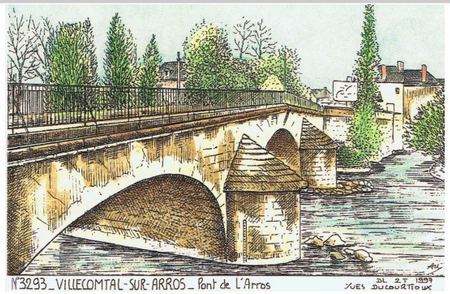

Bulletin d'informations municipales

Le mot du Maire

Le programme d'aménagement et de mise en sécurité de la traversée du village par la RN21 entre dans sa phase terminale et devrait s'achever pour l'essentiel à la fin de l'année 2015.
Ces travaux ont permis non seulement de respecter les normes d'accessibilité à la voirie que la loi nous impose mais aussi d'améliorer incontestablement notre cadre de vie.
C'est ce cadre de vie qu'il nous appartient maintenant de fleurir, de décorer et d'entretenir.
Les aménagements paysagers et fleuris marquent l'identité d'un village et sont la première chose que l'on remarque lorsqu'on le traverse. Le fleurissement, la beauté, la propreté qui sont des atouts majeurs pour l'attractivité d'un village, ne dépendent que de nous.
Lors du dernier Conseil Municipal, nous avons décidé de créer une commission « Embellissement » ouverte à tous dont la mission sera de déterminer, de programmer et de mettre en œuvre les prochains aménagements végétalisés de la commune.
Alors si vous aimez jardiner, si vous aimez partager, si vous voulez rendre notre village plus agréable et plus accueillant, venez nous rejoindre, il suffit de vous adresser au secrétariat de mairie.

Festivités

VILLECOMTAL
A la Caserne à partir de 19h00
Samedi 4 Juillet 2015
Soirée
Moules-frites
Apéritif Concert
animée par
ERIC GILBERT
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.
Organisée par l'Amicale des Sapeurs Pompiers
Adultes 12 € (café et vin compris)
Enfants 6 à 12 ans 6 € - Gratuit - de 6 ans
1er service à 20H30 - Venez nombreux
Repas uniquement sur réservation avant le 1er Juillet
chez Coiffure MARIANNE - COIFFY'TIFS
et Mairie de Villecomtal-sur-Arros
www.imprimerie-isg.fr - 32 MIELAN - Siret 415069269 - Ne pas jeter sur la voie publique - Reproduction interdite

Les Sapeurs Pompiers organisent leur traditionnelle **soirée moules–frites** le 4 juillet 2015, à la caserne, avec un apéritif concert animé par Eric Gilbert.

Les fêtes de Villecomtal approchent à grand pas...

Les traditionnelles fêtes de la saint Jacques auront lieu du vendredi 24 au lundi 27 juillet 2015. Cette année encore, le comité des fêtes vous propose diverses animations pour les grands et les petits: Concours de quilles, Apéro Bandas, Repas, Bals, Clowns, Feu d'artifice…

Très prochainement, l'équipe du comité des fêtes distribuera les programmes de ces fêtes chez tous les villecomtois. Nous vous attendons nombreux et vous souhaitons de très belles fêtes 2015 !

Adishatz

Le Comité des Fêtes de Villecomtal

Santé active : une alliance diététique et plaisir

C'est sous l'égide de l'Assurance Maladie du Gers que s'est tenue, pour la 1ère fois dans le département, à la salle des fêtes de notre commune, le 28 janvier 2015, la présentation du programme de « Santé Active, Nutrition », devant 40 personnes présentes lors de ce premier contact, dynamique et pédagogique, autour de Maud FARNIER de la CPAM et de Nathalie RUIZ, la diététicienne. L'objectif de ce programme étant d'analyser nos habitudes alimentaires et de rappeler certains principes qui allient diététique et plaisir.

Succès de cette présentation puisque 21 personnes se sont inscrites, que les animatrices ont réparties en 2 groupes, pour suivre les 4 ateliers aux thèmes suivants :
« Equilibrer les repas semaine par semaine » ; « Bien manger à petits prix » ; « Consommer malin » et pour finir « Cuisiner santé », l'occasion pour les 2 groupes de se retrouver, afin de préparer et déguster, en toute convivialité, un repas équilibré, sur les bons conseils de Nathalie, la diététicienne, à la salle des fêtes le 8 avril.

« Mangez équilibré... et 1, 2, 3, Bougez… !
Initiation à la Marche Nordique par Sophie, sous l'égide de la CPAM le 27 mai dernier »

L'école de Villecomtal

Démarches à effectuer pour recenser et inscrire vos enfants afin qu'ils puissent être accueillis à l'école maternelle de Villecomtal Sur Arros :

Pour les enfants nés avant le 31 décembre 2012 :
Les familles doivent procéder à une inscription préalable de leur enfant auprès de la communauté des communes Astarac Arros en Gascogne (19, avenue de Gascogne 32730 VILLECOMTAL SUR ARROS 05.62.64.84.51)
Elles doivent ensuite prendre contact avec la directrice de l'école maternelle qui procèdera à l'accueil de l'enfant.
Téléphone de l'école maternelle : 05.62.64.85.38

Pour les enfants nés en 2013 :
Les familles doivent procéder à une inscription préalable de leur enfant auprès de la communauté des communes Astarac Arros en Gascogne (19, avenue de Gascogne 32730 VILLECOMTAL SUR ARROS 05.62.64.84.51)

Attention : Les enfants seront accueillis à l'école maternelle dans la limite des places disponibles. L'admission à l'école est la première rencontre avec les familles. Elle est l'occasion d'un premier dialogue constructif. Aucun accueil ne sera effectué à l'école sans un entretien préalable avec la directrice. Cet entretien permettra de définir les conditions et les modalités d'accueil, chaque situation étant étudiée au cas par cas.

Le point sur ... les travaux (depuis janvier 2015)

Travaux majeurs terminés :

Reconstruction du mur ouest de la salle de réunion de la mairie après son écroulement partiel en hiver dernier

Réhabilitation de l'appartement situé au sein de l'école et construction d'un accès extérieur indépendant.

Extension des ateliers municipaux afin d'abriter le matériel

Travaux et études en cours :

Enfouissement des câbles électriques et téléphoniques, et mise en place du nouvel éclairage public sur la partie ouest de la commune.

Etablissement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) : le règlement et le zonage devraient être « arrêtés » dans une première version courant juillet 2015, et l'enquête publique se déroulera vraisemblablement à l'automne suivant.

Abattage et enlèvement des 130 peupliers plantés sur le Padouen en conséquence du risque de chutes de branches après leur fragilisation due aux tempêtes successives de 2014. La replantation d'arbres en rive droite de l'Arros sur le Padouen est prévue au cours du second semestre 2015

Travaux à venir :

Signalisation horizontale de l'axe de la RN21 dans la traversée du village

Lancement du programme de réhabilitation de la maison CRUZEL : l'instruction de la demande de permis de construire est en cours.

Pose de bandes rugueuses en vue de sécuriser la traversée du hameau de Saillères

Pose de grillage entre la cour de l'ancien presbytère et le canal de la centrale hydroélectrique (sécurité)

Actualités du village

Bien vivre à Villecomtal

LUTTE CONTRE LE BRUIT :

L'article 14 de l'arrêté préfectoral n°2014345-001 du 31 décembre 2014 précise, ci-dessous, les horaires à respecter par les utilisateurs d'appareils produisant une intensité sonore tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques…

Les jours ouvrables :
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

RANGEMENT DES POUBELLES / CONTENEURS :

Afin de favoriser le maintien de l'embellissement de notre commune, il est demandé que soient rangées les poubelles/conteneurs, jaunes ou vertes, à l'intérieur des propriétés dès la collecte effectuée par les camions de ramassage, dans la mesure où les utilisateurs sont présents lors de leur passage.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Il est demandé aux villecomtois de ne pas jeter de lingettes dans les sanitaires car elles obstruent les pompes dans les postes de relèvement. Toute perturbation dans l'écoulement des eaux usées entraîne de graves dysfonctionnements et des coûts élevés de maintenance du réseau.

INVESTISSEMENTS

Achat de matériel d'entretien de voirie (aspirateur)
Achat d'un camion polybenne

SUBVENTIONS MUNICIPALES

Le niveau des subventions municipales accordées aux associations a été maintenu en 2015

SERVICE MEDICAL DE PROXIMITE

Après accord des autorités médicales françaises, le **docteur** Valeriu BRISTRICEANU s'installe dans quelques jours dans notre commune. Logé dans l'appartement situé à l'étage dans le bâtiment principal de l'école, avec une entrée réservée côté Est, il exercera sa fonction dans des locaux mis à sa disposition par la Communauté de Communes, 19 avenue de Gascogne à Villecomtal.
Afin de s'insérer plus rapidement et plus aisément au sein de la population locale, il rejoint le pôle santé du Val d'Adour au sein duquel il prendra ses permanences.

A compter du mois de juillet, Mme Noélie MOMI exercera sa fonction **d'infirmière** dans le local n°12 du centre commercial et se déplacera à la demande.
Elle sera joignable par téléphone au 06.40.29.76.79 et par e-mail : noelie.momi@orange.fr

Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous et pleine réussite dans leurs activités.